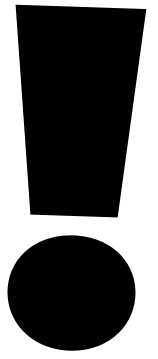


En grève le 19/10

contre la loi Rilhac



Avec la proposition de loi Rilhac et les annonces faites par Macron à Marseille voici quelles pourraient être les nouvelles missions des directeurs et directrices :

éducation
Sud Paris
Union
syndicale
Solidaires

Planifier



Fixer la répartition des 108h annualisées pour toute l'équipe

Programmer



Imposer les formations au sein de l'école

Recruter



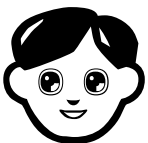
Recruter directement les enseignant·es sur des « postes à profil »

Evaluer



Émettre un avis lors des rendez-vous de carrière

Décider



Décider des maintiens et des passages anticipés, même contre l'avis des collègues

Gratifier



Distribuer des primes en fonction de « missions particulières »

Rapporter



Rendre toujours plus de comptes à la hiérarchie, remplir encore plus de documents administratifs

Encadrer



Faire partie des « cadres » et devoir faire appliquer les directives ministérielles

Mettre en place une nouvelle hiérarchie ne correspond pas du tout à la demande des personnels et ne répond pas aux besoins des écoles. Il s'agit d'une mesure idéologique, que rien ne justifie. Alors que la proposition de loi doit repasser au Sénat le 20 octobre, nous appelons les personnels du premier degré à la grève le 19 octobre !